

Atelier 2 Négocier le travail et l'emploi lors des restructurations

Bisignano Mara IDHES-UMR8533, Université Paris Ouest Nanterre
mbisignano@u-paris10.fr

Négocier et organiser le travail : une forme de résistance collective

La présente communication se propose d'interroger les implications sur l'organisation du travail de la mise en œuvre d'un dispositif de chômage partiel conduisant à une modulation de l'horaire de travail. La possibilité d'adapter le temps de travail aux aléas de l'activité permet aux entreprises de répartir autrement la charge de travail entre les salariés. Les exigences imposées par l'activité productive en elle-même obligent ainsi à repenser la distribution des temps de travail auparavant organisée autour d'équipes et de plages horaires fixes et programmées. A partir de l'expérience de plusieurs entreprises ayant été confrontés sur la période 2007-2012 à un recours au dispositif et en privilégiant une entrée par l'acteur collectif (de moyenne et grande dimension), la communication se propose de discuter des marges de manœuvre qui s'offrent à lui pour *intervenir* sur l'organisation de l'activité de travail.